

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 27 Juillet 2018

FM000005-00.2

Ce produit est conditionné pour la vente au détail et il est destiné à une utilisation grand public. La norme de communication des risques OSHA aux É.-U. (Partie 1910.1200) du Titre 29 du CFR ne s'applique pas aux « produits grand public » selon la définition qu'en donne la Consumer Product Safety Act et la Federal Hazardous Substances Act des É.-U., y compris les produits grand public utilisés sur le lieu de travail par des personnes dans un but bien précis et pour une durée et une fréquence d'exposition typiques. Cette fiche signalétique est fournie à titre gracieux pour faciliter la bonne utilisation du produit et sa manipulation sans danger. Les informations sur l'utilisation d'un produit grand public et les consignes de sécurité qui s'y appliquent sont fournies sur l'étiquette du produit et sont incluses dans la Section 16 de cette fiche signalétique pour s'y reporter facilement. Cette fiche signalétique est conçue aussi bien pour les États-Unis que le Canada. Le cas échéant, les différences entre les exigences aux États-Unis et celles au Canada font l'objet d'une remarque.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Automatic Dishwasher Detergent Packs - Free & Clear	Détergent en sachets pour lave-vaisselle automatique Free & Clear
Synonymes	Dishwasher Detergent Packs - Free & Clear	Détergent en sachets pour lave-vaisselle - Free & Clear
Utilisation du produit	Lave-vaisselle automatique.	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	

Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA

Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)

Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

Catégorie de danger	
Lésion oculaire/irritation des yeux	Catégorie 2A
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1

Mot indicateur	
DANGER	

Explication(s) du danger	
Provoque une grave irritation des yeux	
Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires s'il est inhalé	

Pictogramme(s) du danger	
Danger pour la santé	

Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public	
Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette.	
Garder hors de portée des enfants.	
Lire l'étiquette avant utilisation.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Mesure(s) de précaution – prévention
Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation. Porter des lunettes de protection.
Éviter de respirer la poussière / fumée / gaz / brouillard / vapeurs / aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

Mesure(s) de précaution – intervention
En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.
En cas d'inhalation: Si la respiration est difficile, retirez la personne à l'air frais et soyez à l'aise pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin ou un centre antipoison.

Mesure(s) de précaution – stockage
Aucun

Mesure(s) de précaution – élimination
Éliminer le contenant et son contenu conformément à la réglementation en vigueur.

Autres dangers non identifiés
Non connu.

Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue
0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 3.

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹	LD50 ²
carbonate de sodium	agent nettoyant	497-19-8	30% - 100%	2800 mg/kg
acide citrique	adoucisseur d'eau	77-92-9	10% - 30%	5400 mg/kg
sulfate de sodium	agent technologique	7757-82-6	10% - 30%	10000 mg/kg
percarbonate de sodium	agent antitache à l'oxygène	15630-89-4	3% - 10%	1034 mg/kg
ppg-10-laureth-7	agent nettoyant	68439-51-0	1% - 3%	>2000 mg/kg
polyaspartate de sodium	agent anti film	34345-47-6	1% - 3%	>5000 mg/kg
silicate de sodium	nettoyant activant	1344-09-8	1% - 3%	1960 mg/kg
silicate double d'aluminium et de sodium	adoucisseur d'eau	68989-22-0	$\leq 1\%$	2000 mg/kg
protease (subtilisin) (aep)	antisalissure enzymatique	9014-01-1	0.1% - 1%	1800 mg/kg
amylase (aep)	antisalissure enzymatique	9000-90-2	<0.1%	7500 mg/kg
Film:		.	.	.
alcool polyvinylique	pellicule soluble dans l'eau	139871-83-3	1% - 3%	20000 mg/kg
glycérine	agent technologique	56-81-5	$\leq 1\%$	>12600 mg/kg
fécule de zea mays (maïs)	agent technologique	9005-25-8	<0.1%	>5000 mg/kg

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

² Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Section 4 : Premiers Soins

Contact avec les yeux	Rincez rapidement et abondamment avec de l'eau, pendant au moins 15 minutes. Contactez un médecin si une rougeur ou une irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau en cas de contact avec la peau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Ingestion	Ne pas vomir de force. Buvez immédiatement à 120 à 240 ml d'eau ou de lait. Contactez un centre antipoison ou un médecin.
Inhalation	En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.
Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales.
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Transférez la poudre dans un contenant pour réutilisation ou pour la jeter. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais et sec et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.
Incompatibilités d'entreposage	Stocker loin des acides.

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition — Substance, CAS	Limites d'exposition professionnelle			
	Valeur limite - Huit heures		Valeur limite - Court terme	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



glycerol, brouillard - 56-81-5	---	15 poussière inhalable 5 poussière respirable (OSHA)	---	---
protease (subtilisin) - 9014-01-1	---	---	---	0.00006 (NIOSH, 60 minutes valeur moyenne)
Mesure d'ingénierie	Sans objet.			
Équipement de protection individuelle (EPI)				
Milieu résidentiel	Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.			
Milieu industriel				
Protection des voies respiratoires	Ventilation générale requise. Porter une protection respiratoire en cas de ventilation inadéquate lors de la manipulation de poudre, poussière ou vaporisation.			
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.			
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.			
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.			

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide (poudre en sachet PVA).
Couleur	Blanc.
Limpidité	Solide.
Odeur	Inodore. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.
pH (1 % solution aqueuse)	9.2 - 10.2
Point de fusion	Non disponible.
Inflammabilité	Ininflammable
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Masse volumique apparente	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non connu.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Milieu industriel	Comburent puissant ou agent réducteur, bases ou acides puissants.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion. Inhalation.
Effets d'une exposition aiguë	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ




Toxicité orale	DF 50 >2000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.
Toxicité cutanée	Non déterminé.
Toxicité par inhalation	Non déterminé.
Contact avec les yeux	Irritation modérée, sur la base des données in vitro.
Contact avec la peau	Pas un irritant cutané. Non classé pour irritation de la peau, sur la base des données in vitro.
Informations sur les composants	Se reporter à la Section 3 pour pour la DL 50 (orale aiguë).
Sensibilisation de la peau	Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients.
Sensibilisation respiratoire	Classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients.
Cancérogénicité	Non classé selon les ingrédients.
NTP	Aucun ingrédients répertorié
CIRC	Aucun ingrédients répertorié
OSHA	Aucun ingrédients répertorié
Effets sur la reproduction	Non classé, selon les ingrédients.
Mutagénicité	Non classé, selon les ingrédients.
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique	Non classé, selon les ingrédients.
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée	Non classé, selon les ingrédients.
Risque d'aspiration	Non classé, selon les ingrédients.

Section 12 : Informations d'ordre écologique

Écotoxicité	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Les composants non inorganiques sont biodégradables selon l'article 301B de l'OCDE. Biodégradabilité immédiate.
Potentiel bioaccumulatif	Non connu.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures. Quand il est utilisé comme indiqué, le produit est sans danger pour les fosses sceptiques.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	561
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT05
Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. 

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
-----------	-----------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Sans objet.
Canada	
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire au titre de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS) ou de la Liste extérieure des substances (LES), ou sinon est en conformité avec les réglementations et exemptions de la déclaration de substance nouvelle (DSN).
Droit d'accès à l'information	Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥1 % sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique.

Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	SAIN	2*
	INFLAMMABILITÉ	1
	RISQUES PHYSIQUES	0
	PROTECTION INDIVIDUELLE	E

Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé.
--	----------------

Informations sur les étiquettes des produits grand public

ATTENTION:
DOMMAGEABLE POUR LES YEUX
NOCIF EN CAS D'INGESTION

MODE D'EMPLOI
REMPILIR LE LAVE-VAISSELLE : s'assurer que la vaisselle est lavable au lave-vaisselle. Charger la vaisselle en dirigeant les surfaces sales vers le centre et éloigner du centre la vaisselle de grande taille. L'argent, l'aluminium et l'acier inoxydable doivent être lavés séparément pour éviter toute décoloration.
AJOUTER LE DÉTERGENT : déposer un sachet dans le distributeur principal et fermer la porte du distributeur.
Ne pas ouvrir ni percer le sachet. Ne pas manipuler le sachet avec les mains humides. Refermer l'emballage.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ATTENTION : DOMMAGEABLE POUR LES YEUX. NOCIF EN CAS D'INGESTION. Éviter tout contact avec les yeux et les muqueuses de même que le contact prolongé avec la peau. PREMIER SOINS : Voir la liste des ingrédients pour connaître le contenu du produit. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION : Boire beaucoup d'eau et communiquer avec un centre antipoison ou consulter un médecin sans délai. Ne pas faire vomir.

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	27 Juillet 2018
Date de révision	27 Juillet 2018
Note de révision	Sections 1, 2, 3,4, 7, 8, 11, 12 et 16 révisées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

DOT – (É.-U.) Ministère des Transports

EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis

CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie

OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration

TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses

SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité